

Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile

Les Services d'Education Spéciale et de Soins à Domicile accompagnent dans leur environnement naturel des enfants et des adolescents porteurs d'une déficience mentale, atteints d'autisme ou de troubles apparentés, ou polyhandicapés. Les SESSAD interviennent à domicile et au sein des établissements auprès d'enfants et d'adolescents en situation de handicap, scolarisés en milieu ordinaire ou dans un dispositif d'intégration collective (ex: ULIS).

Ils ont pour mission d'apporter en lien avec la famille et les partenaires concernés, un soutien et un accompagnement personnalisé à l'intégration scolaire et à l'acquisition de l'autonomie des jeunes en situation de handicap.

L'intervention des professionnels de ces services, reposant sur des équipes pluridisciplinaires a lieu le plus souvent dans les locaux du SESSAD, dans l'établissement scolaire ou encore au domicile familial.

La probabilité d'être suivi par un SESSAD est importante pour les enfants atteints d'une déficience motrice ou d'un polyhandicap et encore plus élevée pour les déficients sensoriels. Le SESSAD est néanmoins rarement le seul acteur à intervenir dans le parcours de soins d'un enfant en situation de handicap. Il peut accompagner ou prendre le relais d'autres intervenants ou passer lui-même le relais à d'autres dispositifs. Il est fréquent de passer d'un Service d'Education Spéciale et des Soins à Domicile à un Institut Médico-Educatif (ou l'inverse) en fonction de la situation de handicap ou de la demande parentale. Ces services dépendent la plupart du temps d'un IME.

Ses actions

Un SESSAD peut être rattaché à un établissement (type IEM ou IME) ou être autonome. Ses actions sont orientées, selon les âges vers :

- La prise en charge précoce pour les enfants de la naissance à 6 ans qui comporte le conseil et l'accompagnement des familles et de l'entourage familial de l'enfant, l'approfondissement du diagnostic, l'aide au développement psychomoteur initial de l'enfant et la préparation des orientations collectives ultérieures.

- Le soutien à l'intégration scolaire ou à l'acquisition de l'autonomie comportant l'ensemble des moyens médicaux, paramédicaux, psychosociaux, éducatifs et pédagogiques adaptés.

- Spécialisés par le handicap, ces services assurent une prise en charge globale et cohérente ainsi que les coordinations nécessaires au suivi avec l'institution scolaire, le secteur médico-social et la famille.

- Le SESSAD œuvre aussi en liaison étroite avec les secteurs de psychiatrie infanto-juvénile, les services hospitaliers, la Protection Maternelle et Infantile et les Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP).

Article D. 312-58 du Code de l'action sociale et des familles

Lorsque le SESSAD intervient dans le cadre de l'intégration scolaire, une convention passée avec, selon les cycles d'enseignement, l'inspecteur d'académie ou le chef d'établissement scolaire précise les conditions d'intervention du service dans le cadre du projet pédagogique, éducatif et thérapeutique d'ensemble.

Dans le Calvados :

- > SESSAD Manoir d'Aprigny—Bayeux
- > SESSAD Pays du Bessin—Bayeux
- > SESSAD Corentin Donnard—Caen
- > SESSAD Jardin d'enfants —Caen
- > SESSAD ACSEA—Caen
- > SESSAD Falaise
- > SESSAD Bodereau - Fleury sur Orne
- > SESSAD Vallée de l'Odon— Fleury sur Orne
- > SESSAD—Graye sur Mer
- > SESSAD Lisieux
- > SESSAD Lucienne Vasnier—Pont l'Evêque
- > SESSAD St Rémy sur Orne
- > SESSAD Le Bocage—Vire
- > SESSAD APF Caen
- > SAAAIS, Caen
- > SEFFIS du CROP, Bretteville Sur Odon

Dans la Manche :

- > SESSAD Cherbourg-Octeville
- > SESSAD Cherbourg-Octeville
- > SESSAD Centre Manche, Saint-Lô
- > SESSAD Saint-Lô
- > SESSAD Avranches
- > SESSAD Mortain
- > SESSAD Granville
- > SESSAD Tourlaville

Dans l'Orne :

- > SESSAD départemental, Alençon
- > SESSAD UGECAM de l'Orne, Alençon
- > SESSAD La Garenne, Alençon
- > SESSAD L'Aigle
- > SESSAD Mortagne au Perche
- > SESSAD Flers

